

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE
8, rue du Chanoine Ploton
CS 50 541
42 007 SAINT-ETIENNE CEDEX 01

B - Identification du titulaire du marché public

Mandataire :

ETABLISSEMENT SERRAILLE
4 rue Marcel Eizenberg
42300 ROANNE
SIRET 406 680 355 00020

Cotraitants :

ETANCOBA
50 rue Emile Zola
42510 BUSSIERES

BORY ALEX METALLERIE MENUISERIE
ZA Les Epalits
42610 SAINT ROMAIN LE PUY

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

24S0008 – Lots relancés – Extension et Réhabilitation du centre d'incendie et de secours de Roanne
Lot 09 – Bardage Couverture Etanchéité

■ **Date de la notification du marché public :** 18 / 10 / 2024

■ **Durée d'exécution du marché public :** Le délai global des travaux est fixé à 38 mois, hors période de préparation de chantier et hors période de congés annuels. Ce délai court à compter de l'ordre de service de démarrage adressé au premier titulaire de lot figurant au planning des travaux.

■ **Montant HT initial du marché public :** 1 838 963,18 euros HT soit 2 206 755,82 euros TTC

■ **Montant HT après avenant n°1 du marché public :** identique

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Pour répondre à la présente consultation, les sociétés SERRAILLE, ETANCOBA et BORY ALEX METALLERIE MENUISERIE ont constitué un groupement.

Cette configuration oblige chacune de ces entreprises à réaliser une fraction prédéfinie des travaux prévus au titre du lot.

Les membres du groupement s'étaient entendus au moment du dépôt de leur offre sur une première répartition des prestations. Ils souhaitent aujourd'hui, les travaux n'ayant pas encore commencé, la modifier. Après accord du maître d'œuvre et sur son conseil, le SDIS de la Loire, accède à cette demande.

Le présent avenant intervient pour fixer la nouvelle répartition financière des travaux entre les membres du groupement, plus précisément entre les cotraitants, à savoir :

Membres du groupement	Répartition initiale des travaux	Répartition après avenant n°1 des travaux
SERRAILLE (mandataire)	705 994,84 € HT	705 994,84 € HT
ETANCOBA	551 716,34 € HT	682 890,34 € HT
BAMM	581 252,00 € HT	450 078,00 € HT

Les cotraitants s'engagent à réaliser les travaux correspondants aux sommes nouvellement définies en application de la DPGF modifiée ci-jointe et conformément au CCTP.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contradiction.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public)